PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Liste des délibérations du CONSEIL SYNDICAL
Du 09 novembre 2026

Nombre de Membres du Comité Syndical

En exercice : 42 titulaires (et 42 suppléants)
Présents : 26 puis 27 (19 puis 20 titulaires et 7 suppléants)
Pouvoirs : 1
Votants : 27 puis 28
Excusés : 13 (9 titulaires et 4 suppléants)
Absents : 44 puis 43 (13 puis 12 titulaires et 31 suppléants)
Date de la convocation : 29/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-huit heures, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de Communes du Volvestre à Carbonne, sous la présidence de Monsieur Bastien HÔ.

PRESENTS :
Communauté de Communes Cœur de Garonne :
M. Daniel PARÉDÉ, Mme Marie-Anne DRIEF, M. Joël ROQUEBERT, M. Yannick ROUANET, M. Anicet AGBOTON, M. Gérard ROLLAND, *M. Arnaud PERRIER, Mme Sylvie GERARD et M. Stéphane PAGES.*
Communauté de Communes Bassin Auterivain :
MM. René MARCHAND, M. Régis GRANGE, M. François PIQUEMAL, M. Jean-Louis RÉMY, Mme Danielle TENSA, M. René AZEMA, M. Olivier CARTE, *M. Philippe ROBIN, M. Patrick CASTRO et Mme Martine BORDENAVE.*
Communauté de Communes du Volvestre :
M. Max CAZARRÉ, Mme Sylvette CONDIS, M. Pierre DELMAS (arrivé à 18h34), M. Jean-Luc DORBES, M. Bastien HO, Mme Evelyne ICARD, M. Laurent LAFFONT-PORTET (arrivé à 18h14) *et Mme Elodie FAYE.*

M. Stéphane WAWRZYNIAK a donné pouvoir à Bastien HÔ.

PRESENTS MAIS N'AYANT PAS VOTE : *NEANT*

EXCUSES :
Communauté de Communes Cœur de Garonne : ***M. Jean-Christophe SANCHEZ, M. Philippe DUPRAT, Mme Emilie BRUGUIER,*** *Mme Claudine LAFARGUE VIATGE et Mme Alexandra BACCHI.*
Communauté de Communes Bassin Auterivain : ***Serge DEJEAN, Mme Hélène JOACHIM, M. Dominique BLANCHOT, Mme Nadia ESTANG*** *et Mme Sandra DEJEAN.*
Communauté de Communes du Volvestre : ***M. Daniel ESCORIHUELA, Mme Marie-Françoise VIDAL*** *et M. Jean CHALDUC.*

ABSENTS :
Communauté de Communes Cœur de Garonne : ***M. Frédéric PASIAN, M. Paul-Marie BLANC, Mme Cécile SALAS, M. Jacques SERVAT, M. Alain DUTREY, M. Jean DANGLA,*** *Mme Laetitia CAPRA, M. Thierry CHANTRAN, Mme Charlène BOUE, M. François DEPREZ, M. Cédric BARON, M. Pierre BOLATTI, Mme Corinne LEBRUN, M. Gilles VIGUIER, M. Cédric GALEY et M. Pierre-Alain DINTILHAC.*
Communauté de Communes Bassin Auterivain : ***Mme Marilyne TORRES, Mme Stéphanie FERE, M. Patrice SCAPIN,*** *M. Julien GODEFROY, M. Manuel DA SILVA CORREIA, M. Jérémy PARTINICO, M. Philippe CHOPIN, Mme Annie BRUNANCHON, Mme Garance GREBEL, M. Denis BEZIAT, M. Richard HALUPNICZAK, Mme Monique DUPRAT et Mme Laurence COQUILLAT.*

*<u>Communauté de Communes du Volvestre :</u> **M. François ARLET, M. Didier LAMARQUE, Mme Sophie PETAUT-JEAN,** Mme Nadège ALIZON, Mme Bérangère BOMBAL, M. Jérôme CHANABE-LAUTRE, M. Romain CUESTA, M. Charly DAURIAC, M. Benoît DURAND, Mme Maëlys FALC, M. Jean-Louis GAY, Mme Béatrice MAILHOL, M. Alain SENTENAC et Mme Maryse VEZAT-BARONIA.*

*Secrétaire de séance : M. **Laurent LAFFONT-PORTET***

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Vote	Intitulé et contenu
DCS_2026_48_SEC	Adoptée	**<u>1°. Contrat chaleur renouvelable - gestion déléguée de l'ADEME - Partenariat Pays Comminges Pyrénées :</u>** Le conseil syndical a adopté le renouvellement du contrat chaleur renouvelable avec l'ADEME pour assurer sa gestion déléguée en partenariat avec le PETR Pays Comminges Pyrénées pour la période 2026-2030.
DCS_2026_49_ADM	Adoptée	**<u>2°. Retrait de la délibération DCS_2026_46_ADM sur la modification des statuts du PETR :</u>** A la demande des services préfectoraux de contrôle de légalité des actes des établissements publics, le conseil syndical a procédé au retrait de la délibération prise lors de la séance précédente pour la modification des statuts car plusieurs mesures sont insuffisamment précises ou insuffisamment étayées sur le Code Général des Collectivités Territoriales.
DCS_2026_50_ADM	Adoptée	**<u>3°. Adoption d'une modification simple des statuts du PETR :</u>** Le conseil syndical a adopté un projet de statuts modifiés en ne corrigeant que les mentions obsolètes (adresse du siège et nom des communautés de communes constitutives). Le toilettage général sera retravaillé et soumis au conseil syndical plus tard, après concertation avec les services préfectoraux.
DCS_2026_51_ADM	Adoptée	**<u>4°. Création d'une commission énergie :</u>** Le conseil syndical décide de créer une commission syndicale « Energie » ouverte aux délégués syndicaux mais également aux délégués communautaires des 3 communautés de communes constitutives du PETR et aux conseillers municipaux des communes du territoire du PETR afin de parler, échanger, partager l'information, dégager des argumentaires partagés sur le thème de l'énergie et des projets de production d'énergie.
DCS_2026_52_ADM	Adoptée	**<u>5°. Création d'une commission d'appel d'offres :</u>** Le conseil syndical a créé une commission d'appel d'offres pour examiner et administrer les marchés publics éventuels du PETR.
DCS_2026_53_SCOT	Adoptée	**<u>6°. Composition de la commission SCoT :</u>** Le conseil syndical a validé la composition de la commission SCoT.

Numéro	Vote	Intitulé et contenu
DCS_2026_54_FIN	Adoptée	**7°. Adoption de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne :** Le conseil syndical a validé la convention avec le Conseil Départemental 31 précisant le cadre et les modalités d'accompagnement financier et d'ingénierie entre les deux parties, justifiant une demande de subvention de 25 000 € pour le fonctionnement général du Pays Sud Toulousain au titre de 2026.
DCS_2026_55_FIN	Adoptée	**8°. Définition du contenu de l'article comptable c/6232 :** Le Pays Sud Toulousain, comme toute collectivité publique ou établissement public, doit pouvoir justifier auprès du comptable public de l'utilisation des fonds publics par une délibération de principe détaillant les principales caractéristiques des dépenses à mandater au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ». Le conseil syndical a adopté une ventilation des dépenses entre les articles c/6232 et c/6234.
DCS_2026_56_FIN	Adoptée	**9°. Demande de subvention LEADER pour le fonctionnement du GAL :** Le Conseil Syndical a décidé de solliciter une subvention de 98 140,31 €uros au titre du Programme LEADER.
DCS_2026_57_RH	Adoptée	**10°. Création d'un poste permanent :** Le conseil syndical a créé un emploi permanent d'instructeur de l'Application du Droit des Sols à temps complet afin de permettre la promotion interne d'un agent pouvant prétendre à la catégorie B.
DCS_2026_58_RH DCS_2026_59_RH DCS_2026_60_RH DCS_2026_61_RH	Adoptées	**11°. Création de postes non permanents :** Le conseil syndical a créé 4 emplois non permanents sous la forme de contrats de projet (ce ne sont pas des postes en plus, ils remplacent des postes déjà existants mais orientés sur de nouvelles missions).
DCS_2026_62_RH	Adoptée	**12°. Débat concernant la prévoyance :** Conseil Syndical a pris acte de la tenue du débat obligatoire sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

Publiée sur le site internet le 12 novembre 2026